



## Majoration de la taxe d habitation 2016

Par **Alexandra51**, le **06/09/2017** à **22:37**

Bonsoir

J ai besoin d aide concernant ma situation particulière, je m explique. J'ai demandé une facilité de paiement concernant le règlement de ma taxe d habitation 2016, j ai respecté l échéancier donné par les impôts. La semaine dernière je reçois une notification d avis à tiers détenteur m informant d une majoration pour cette dette. J écris à l'adresse mail communiqué sur l avis et on me dit que le premier règlement à servi à soldé un reliquat de 2013 et que décembre fait il manque un règlement pour solder ma taxe d habitation 2016...je ne suis pas d accord, j ai respecté mon échéancier et je n'avais pas connaissance d un reliquat aussi ancien.je ne comprends pas que l'on ne m'est pas informé née ce reliquat et qu'on utilise sans me prévenir un paiement destiné au solde de ma taxe pour solder le reliquat.

Quel recours ai-je?

Merci par avance